PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 SEPTEMBRE 2021

Présents : Pascale CAVALIER, Alain TROCHARD, Didier BROS, Nathalie CUOZZO, Elie HERBEMONT, Nicolas WISNIEWSKI, Sophie BERETTA, Céline BELLARA, Magali GUEIDAN et Sabine DA COSTA
Absents excusés : Arnaud SAUVAIRE ayant donné procuration à Elie HERBEMONT

Date de la convocation : 26 août 2021

La séance est ouverte à 18 heures 30, sous la présidence de Pascale CAVALIER, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 21 juillet 2021. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.
sont nommées secrétaires de séance, Nathalie CUOZZO et Sophie BERETTA

Pascale CAVALIER donne lecture de l'ordre du jour :

- Versement Redevance Occupation Domaine Public - RODP (délibération)
- Renouvellement convention mise à disposition du foyer CCPS (délibération)
- Point sur la distribution d'eau potable sur notre territoire
- Réflexion autour de la ressource en eau et urbanisme
- Point sur l'accueil des étudiants « Ateliers de projets » de l'Université Paul Valéry
- Départ à la retraite de Gilbert Marcon
- Questions diverses

Versement Redevance Occupation Domaine Public - RODP
Madame la Maire rappelle le décret portant modification des redevances d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Elle informe que le montant reversé par Enedis cette année est de 215 €. Après discussion, le conseil municipal accepte le paiement de cette somme.
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Renouvellement convention mise à disposition du foyer pour le restaurant scolaire (CCPS)
Madame la Maire informe la nécessité de renouveler la convention annuelle avec la CCPS pour mise à disposition du foyer pour la restauration des enfants. Elle explique son organisation et son aspect de participation aux frais financiers de la CCPS. Après discussion, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le renouvellement de la convention et autorise madame la maire à la signer.
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0
(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Point sur la distribution d'eau potable et réflexion sur l'urbanisme
Madame la maire explique que l'eau est à ce jour potable. La nappe, à ce jour, est encore basse. Le Syndicat AEP, avec l'ensemble des élus se réunissent régulièrement pour déterminer la ou les causes, avec les différents partenaires, ainsi que des solutions à envisager pour l'avenir, tels que l'étude de maillage avec les Syndicats voisins. De nombreuses fuites ont été réparées sur l'ensemble du réseau. La Maire et le conseil municipal mettent en réflexion l'urbanisme futur et la gestion de l'eau. Suite à la distribution d'eau potable, 2 palettes restantes ont été données aux restos du cœur et 2 à la Croix Rouge. Le reste a été repris par le fournisseur.

Point sur l'accueil des étudiants « Ateliers de projets » de l'Université Paul Valéry
Madame la maire informe que les étudiants débuteront leur travail d'étude sur la commune à partir du mois d'octobre, jusqu'au mois de mars 2022.

Départ à la retraite Gilbert Marcon
Madame la maire informe que Gilbert Marcon part à la retraite le 24 septembre prochain. Monsieur Jean-Philippe BUCHET, son successeur a débuté le 23 août. Ce mois en binôme permet la passation d'informations.

Questions diverses

➔ Déplacement définitif du bureau de vote au Foyer, accordé par la Préfecture du Gard
➔ Prêt tables et chaises du foyer : un service supplémentaire est à l'étude pour le transport avec demande de défraiement.

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCE SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 45

La Maire, **Les conseillers municipaux,**

MAIRIE DE CRESPIAN (Ga